

Méthode intuitive : second article

Autor(en): **Horner, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **4 (1875)**

Heft 11

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039811>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *Méthode intuitive ou leçons de choses.* — *Les dettes de l'Etat de Fribourg (suite).* — *Bibliographie.* — *Partie pratique. Enseignement de l'orthographe. Deuxième leçon de comptabilité.* — *Correspondance.* — *Chronique.*

MÉTHODE INTUITIVE

(Second article.)

L'importance de l'enseignement intuitif ne saurait être contestée que par ceux qui en ignorent le caractère et l'utilité. Plusieurs de nos instituteurs s'en servent déjà et en retirent les plus heureux fruits.

Mais ne nous contentons pas de déterminer ce que l'on entend par leçons de choses. Descendons des hauteurs souvent nuageuses de la théorie pour nous placer immédiatement sur le terrain de l'application, en répondant à cette première question : Quels sont les divers buts à atteindre dans l'enseignement intuitif ?

Le premier but est incontestablement de procurer à l'enfant des connaissances élémentaires, connaissances qui sont indispensables aux opérations ultérieures de son entendement.

Deux voies s'ouvrent à l'enfant pour acquérir ces notions fondamentales : l'enseignement et l'expérience personnelle. Le premier mode est sans contredit le plus sûr, le plus rapide et le plus fécond en résultats.

Si l'enfant était abandonné à lui-même, contraint de demander ses connaissances à la réflexion, à l'observation et aux efforts personnels, il ne se développerait que tardivement, avec peine et à un degré rudimentaire.

Mais par quels moyens les parents et les maîtres préviendront-ils ou du moins accéléreront-ils l'éducation spontanée, l'épanouissement naturel des jeunes intelligences si lentes et parfois si tardives à s'ouvrir ? Comment se frayer un chemin pour arriver le plus tôt possible à leur esprit fermé encore aux clartés de la raison ?

Le seul procédé qui existe pour favoriser et hâter l'éclosion des idées, consiste à éveiller, à stimuler les sens pour les ouvrir peu à peu aux lueurs grandissantes de la perception. Les premières notions que l'on puisera dans l'observation des choses seront des plus simples, des plus élémentaires. Elles se réduiront, pour la plupart des enfants, à la distinction et à l'appellation des objets les plus usuels.

Si resserré que soit ce cercle, il faut encore le circonscrire ou du moins, ne le parcourir et ne l'étendre que graduellement. Les jouets ordinaires de l'enfant, ses vêtements, ses membres, les organes des sens, etc., fourniront la matière des premières leçons. Il est inutile de faire remarquer que cet enseignement tout-à-fait rudimentaire sera confiné au foyer domestique ou à l'école enfantine.

Les personnes chargées de la première éducation commenceront par nommer elles-mêmes les objets en obligeant le petit enfant à les faire toucher du doigt, qu'elles n'oublient pas de le faire agir en même temps et de ne lui adresser, autant que possible, que des phrases présentant un sens complet.

Donnons un exemple.

Le maître. — Bonjour Victor, donne-moi la main.

— Bien, mon enfant. Maintenant, l'autre main.

— Apporte-moi ma canne.

— Dépose-là près de ma chaise.

— Sais-tu où se trouve mon chapeau ?

— Viens le mettre sur ma tête.

— Où est papa ?

— Va lui donner un baiser.

— Cueille-moi une fleur, etc., etc.

Si peut-être ces exercices étaient au-dessus de leur portée, si

ces petites phrases les embarrassaient, il faudrait descendre d'un échelon et se borner à nommer les objets tout en les faisant montrer par l'enfant. On adresserait à l'enfant des questions de cette nature-ci :

— Où sont tes yeux ? — Ton bonnet ? — Tes mains ? — Ta robe ? — Ton front ? etc., etc.

Franchissons maintenant ce premier degré pour arriver au suivant qui consiste à faire nommer les objets par l'enfant lui-même. C'est ainsi que l'idée en précédera toujours l'énonciation.

Dans les exercices de prononciation, il faut habituer l'enfant à bien articuler les mots, sans trop insister pourtant sur les difficultés contre lesquelles il viendra butter, car il est certaines lettres, les *s* et les *r* entr'autres, qui exigent souvent un long exercice. Gardons-nous de demander une perfection impossible au premier âge. Chaque chose, en son temps. Il y a plus d'inconvénients à exiger trop que pas assez. L'excès engendre inévitablement le dégoût, tandis que quelque retard dans l'éducation ne constitue qu'une perte de temps.

Au lieu de mettre à profit la curiosité naturelle au jeune âge, en répondant aux mille questions de leurs enfants, trop souvent les parents s'abandonnent à l'impatience et répriment cette heureuse avidité de l'intelligence en leur imposant silence et en regardant leurs demandes comme banales et ennuyeuses. Les choses qui nous paraissent être des banalités ne le sont point pour l'enfant qui les ignore. Il faut savoir profiter de cet appétit intellectuel, que l'on appelle la curiosité, pour instruire les jeunes gens, pour leur procurer tous les éléments scientifiques que leur esprit pourra digérer.

Il est une autre observation que nous avons déjà faite et sur laquelle nous nous permettons d'insister, c'est qu'il ne suffit pas d'*instruire* le jeune élève, ni même de le faire *parler*, mais il importe de le faire *agir*. On fournit ainsi un aliment au besoin inné de mouvement et d'activité que l'on éprouve à cet âge.

Après avoir parcouru la première étape indiquée plus haut, l'enfant devra, non plus nommer simplement les objets, mais en indiquer les qualités les plus saillantes, la forme, la couleur, les dimensions, le poids, la matière première, l'utilité etc. Ainsi :

Le maître. — Quelle est la forme de ton chapeau, Marie ?

L'enfant ne saisira probablement pas cette question parce

qu'elle renferme un mot abstrait avec lequel l'élève n'est peut-être pas familiarisée. Le maître reprend donc :

— Ton chapeau est-il carré, rond, oblong, etc. ?

L'élève. Rond.

Le maître. Répétez : Mon chapeau est rond.

Le maître. Est-il rouge, blanc, ou noir ?

L'élève. Il est blanc.

Le maître passant aux idées abstraites :

Quel est donc la *couleur* de ton chapeau ?

Le maître. A quoi sert-il ?

L'élève. A se mettre sur la tête.

Le maître. Répétez : Le chapeau sert à se couvrir.

Quand une question n'est pas comprise, il faut l'exprimer dans d'autres termes plus clairs, plus simples en s'aidant de quelque comparaisons.

Evitons de demander des définitions, ou de poser des questions génériques ou abstraites.

Ces exercices seront réservés à un âge plus avancé. Ainsi, il faut s'abstenir des formules de cette nature : Qu'est-ce qu'un couteau ? le doigt ? — ou bien : A quelle catégorie d'objets appartient un couteau ? A quel règne appartiennent les fleurs ?

Abstraire, généraliser et classer les idées sont des opérations intellectuelles d'un ordre plus élevé. Nous aurons à nous en occuper plus tard lorsqu'il sera question des moyens de développer les facultés de l'enfant.

Le premier enseignement, dont nous venons de tracer la marche, ne saurait être collectif. Ce sera sous la direction des parents que l'enfant parcourra cette première étape de l'instruction.

On se bornera, nous l'avons vu, à apprendre le nom des objets placés sous leurs yeux, et leurs propriétés les plus apparentes.

Faisons remarquer en passant qu'à notre humble avis, les enfants désireux d'étudier une langue étrangère devraient suivre cette voie qui conduit, de la vue des objets à leur perception, et de leur perception à leur énonciation.

Ainsi, au lieu de commencer l'étude d'une langue par les déclinaisons, les conjugaisons, et les règles syntaxiques, c'est-à-dire, par la connaissance des conditions grammaticales et syntaxiques des mots, on débiterait par des leçons de choses, par des entretiens familiers sur un objet.

Cette marche ne serait-elle pas plus logique et surtout plus rapide que celle que la routine nous a imposée ? R. HORNER.